

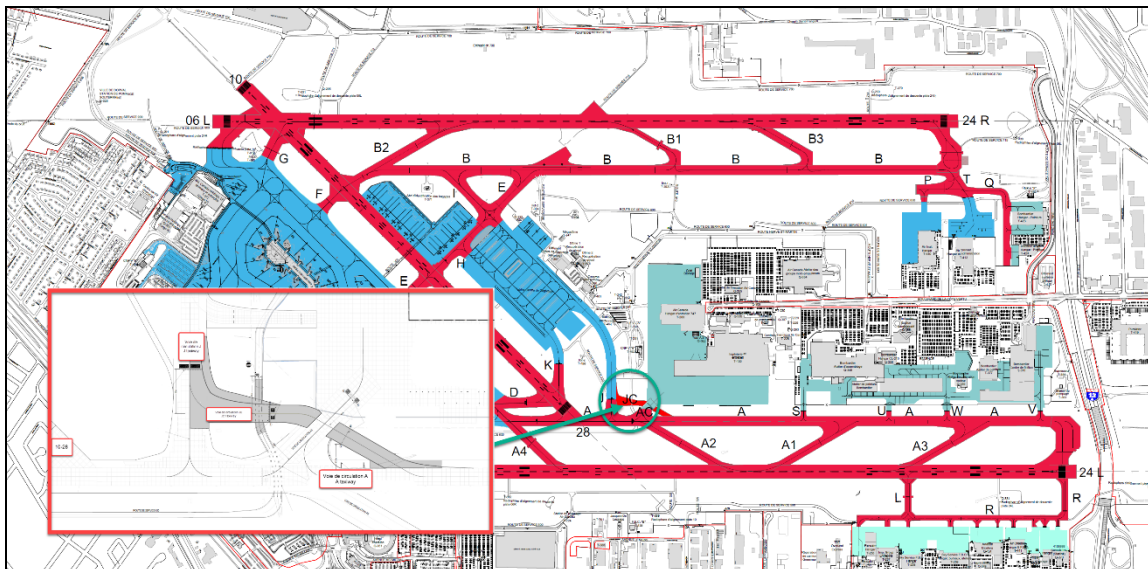
SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 86/20

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOTT TRUDEAU DE MONTRÉAL (CYUL) NOUVELLE VOIE DE CIRCULATION

(Remplace le Supplément de l'AIP Canada 35/20)

À compter du 19 novembre 2021, approximativement, ouverture de la voie de circulation Juliette Charlie reliant les voies de circulation Juliette et Alpha.

- La voie Juliette Charlie est sous le contrôle de NAV CANADA.
- La circulation est en sens unique vers le Nord-Est.
- Capacité de circulation pour les aéronefs d'une envergure d'ailes jusqu'à 65 metres.
- Afin de réduire le temps d'occupation de piste (ROT) pour la piste 24L, la configuration de Juliette Charlie permet la circulation simultanée de deux avions de 65 metres et moins. L'avion à l'atterrissage piste 24L peut sortir sur Alpha 2 alors qu'un avion circule sur Juliette Charlie.



NON DESTINÉE À LA NAVIGATION

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
Service à la clientèle
77, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Tél. : 800-876-4693
Télec. : 877-663-6656
Courriel : service@navcanada.ca



Stephanie Castonguay
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et opérations aériennes